CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) sont proposées par **MY EXPRESS DRIVER, société par actions simplifiée au capital de 9 500** euros, ayant son siège social situé au 1 Cours Albert Thomas, 69003 Lyon, représentée par son dirigeant en exercice.

MY EXPRESS DRIVER propose sur son application mobile une prestation de mise en relation de particuliers ou professionnels titulaires d'un compte sur l'application (ci-après « le Client ») en vue du convoyage de voitures.

Article 1 – DROIT D'ACCES

Le droit d'accès conféré par MY EXPRESS DRIVER au Client est strictement personnel et individuel. Le Client s'engage à ne pas céder, transférer, donner l'accès ou permettre l'utilisation de son compte à un tiers sans autorisation préalable écrite d'MY EXPRESS DRIVER.

Le Client s'engage à informer immédiatement par email MY EXPRESS DRIVER de tout vol ou perte de son mot de passe, de toute utilisation non autorisée du compte et/ou du mot de passe et de toute atteinte à la sécurité dont il a connaissance. MY EXPRESS DRIVER procèdera alors au remplacement du mot de passe. La déclaration de perte ou de vol pourrait entraîner la destruction pure et simple des informations et fichiers stockés, sans aucun droit à indemnisation.

Le Client est seul responsable de la conservation du caractère confidentiel de son mot de passe et de toutes actions qui pourront être faites sous l'identification du compte et/ou avec le mot de passe. L'inscription implique notamment l'obligation de fournir une adresse de messagerie qui sera utilisée comme moyen de communication entre le Client et MY EXPRESS DRIVER. Tout message envoyé par MY EXPRESS DRIVER au Client est réputé avoir été reçu par ce dernier qui est ainsi réputé en avoir pleinement pris connaissance.

En cas de non-respect des engagements du Client, et de toute obligation imposée par les présentes CGU ou les CGP, l'accès aux services proposés par MY EXPRESS DRIVER, ainsi que tout ou partie du contenu proposé, pourra être supprimé ou suspendu, sans remboursement.

Article 2 – ENGAGEMENTS DU CLIENT

Le Client s'engage à :

- fournir à MY EXPRESS DRIVER des informations exactes et sincères,
- les tenir à jour sur son compte utilisateur notamment concernant ses coordonnées de facturation.
- se conformer aux conditions générales de l'Application de MY EXPRESS DRIVER.
- à respecter les dispositions de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dont la violation est passible de sanctions pénales. Ils doivent notamment s'abstenir, s'agissant d'informations nominatives auxquelles ils accèdent, de toute collecte, de toute utilisation détournée et d'une manière générale, de tout acte susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation des personnes.

Le Client s'engage à ne pas :

- utiliser l'Application, de quelque manière que ce soit, pour proposer des offres ou des demandes, communiquer des contenus, ou commettre des actes contraires à la loi ou aux bonnes mœurs (démarchage non autorisé, etc. …)
- commettre des actes pouvant mettre en cause la sécurité informatique de l'Application ou des autres Clients tels qu'entraver ou perturber l'Application, les serveurs, les réseaux connectés, enregistrer ou transmettre des fichiers et données contenant des virus ou des programmes destinés à écraser des données en mémoire ou toute autre fonction contaminatrice ou refuser de se conformer aux conditions requises, aux procédures, aux règles générales ou aux dispositions réglementaires applicables aux réseaux connectés à l'Application ;
- violer, intentionnellement ou non, toute loi ou réglementation nationale ou internationale en vigueur et toutes autres règles ayant force de loi ;
- accéder aux comptes des autres Clients et ne pas accéder à des parties de l'Application dont l'accès est réservé ;
- collecter et stocker des données personnelles afférentes aux autres Clients.

Le Client s'engage à n'utiliser les informations présentes sur l'Application que pour ses besoins propres et pour les seules finalités visées au présent engagement, ainsi qu'à ne pas développer ou commercialiser le service objet du présent contrat ou des services susceptibles de le concurrencer.

Article 3 – LIMITATIONS DE RESPONSABILITE

Le Client reconnaît expressément être seul responsable des informations mises en ligne et garantira MY EXPRESS DRIVER contre toute condamnation sur ce fondement.

MY EXPRESS DRIVER n'a, vis-à-vis de ces informations, qu'un statut d'hébergeur, ne fournissant aucune analyse, étude ou garantie sur leur véracité et leur exhaustivité.

Le Client décharge en conséquence MY EXPRESS DRIVER de toute responsabilité quant aux informations fournies par un autre Client.

MY EXPRESS DRIVER ne pourra être tenue responsable des dommages directs et indirects causés au matériel du Client, lors de l'accès à l'Application, et résultant soit de l'utilisation d'un matériel ne répondant pas aux spécifications indiquées, soit de l'apparition d'un bug ou d'une incompatibilité.

MY EXPRESS DRIVER se réserve le droit de supprimer, sans mise en demeure préalable, tout contenu publié dans l'Application qui contreviendrait à la législation applicable en France, en particulier aux dispositions relatives à la protection des données. Le cas échéant, MY EXPRESS DRIVER se réserve également la possibilité de mettre en cause la responsabilité civile et/ou pénale du Client, notamment en cas de message à caractère raciste, injurieux, diffamant, ou pornographique, quel que soit le support utilisé (texte, photographie …).

Enfin, le Client reconnaît que MY EXPRESS DRIVER peut être amenée à divulguer les informations qui lui sont communiquées, pour se conformer aux lois en vigueur ou si de bonne foi, MY EXPRESS DRIVER pense qu'une telle mesure est nécessaire :

- dans le cadre d'une procédure judiciaire ;
- pour faire respecter les Conditions d'Utilisation de l'Application

- pour répondre à des plaintes arguant de la violation des droits de tiers ;
- pour protéger les droits ou les intérêts de MY EXPRESS DRIVER, de ses Clients.

Article 4 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Toute reproduction, représentation, publication, transmission, utilisation ou modification, extraction, de tout ou partie des éléments de l'Application et ce de quelque manière que ce soit, faite sans l'autorisation préalable et écrite de MY EXPRESS DRIVER est illicite. Ces actes illicites engagent la responsabilité de leurs auteurs et sont susceptibles d'entraîner des poursuites judiciaires à leur encontre et notamment pour contrefaçon.

Article 5 – LIMITATIONS CONTRACTUELLES SUR LES DONNEES TECHNIQUES

Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, que le Client déclare connaître, MY EXPRESS DRIVER ne peut en aucune manière être tenue responsable :

- De l'indisponibilité momentanée de l'Application, quelle qu'en soit la cause ou la durée, notamment pour des raisons de maintenance, de mises à jour ou d'urgences ;
- Des vitesses d'accès depuis d'autres services dans le monde, de ralentissements, ou de difficultés d'accès aux données du Client ;
- Du non-acheminement de courriers électroniques, du fait des mêmes limitations et caractéristiques de l'internet ;
- En cas d'altération des informations ou des données durant le transfert par un quelconque moyen de télécommunication ou par tous autres moyens ;
- De la contamination par virus des données et/ou logiciels du Client, dont la protection incombe à ce dernier ;
- Des intrusions malveillantes de tiers sur l'espace du Client ou du piratage des données, malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place ;
- En cas de dommage résultant de la perte, de l'altération ou de toute utilisation frauduleuse de données, de la transmission accidentelle de virus ou autres éléments nuisibles, de l'attitude ou comportement d'un tiers, de la non-conclusion d'une opération ;
- Des intrusions malveillantes de tiers sur l'espace du Client ou du piratage des données du Client, malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place
- Des dommages que pourraient subir les équipements connectés au centre serveur, ceux-ci étant sous l'entière responsabilité du Client, dommages quelconques, directs ou indirects, matériels ou immatériels résultant notamment de la consultation et/ou de l'utilisation de l'Application et notamment de tout préjudice financier ou commercial, de pertes de programmes ou de données dans son système d'information ;
- Des détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le Client;
- De la perte des données du Client,

En conséquence de ce qui précède, MY EXPRESS DRIVER décline toute responsabilité pour les pertes indirectes, manque à gagner, pertes de bénéfice, perte ou altération de données, du fait de la navigation sur le Site ou de l'utilisation de ses fonctionnalités et ne garantit pas que sa plate-forme soit accessible et fonctionnelle en permanence.

L'Application est hébergée chez un prestataire sur le territoire de l'Union Européenne conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD : n° 2016-679)

Article 6 – LIENS HYPERTEXTES « COOKIES » ET BALISES ("TAGS") INTERNET

Le site MyExpressDriver.com ainsi que son application contiennent des liens hypertextes vers des sites extérieurs. Ne pouvant pas vérifier à tout instant le contenu des sites ainsi visités, la responsabilité de la société n'est pas mise en cause pour leur contenu.

Le site MyExpressDriver.com utilise des cookies et propose d'accepter ou non leur utilisation. Ne pas les accepter peut cependant restreindre l'accès à certaines fonctionnalités.

Le site MyExpressDriver.com ainsi que son application contiennent des balises "tags" déployées par l'intermédiaire de partenaires spécialistes de l'analyse Web. Celles-ci peuvent recueillir des informations sur la navigation de l'utilisateur sur d'autres sites également et fournir un rapport à MY EXPRESS DRIVER.

Ces partenaires sont susceptibles de se trouver à l'étranger et leur centre de stockages aussi (donc le stockage des données peut être fait à l'étranger).

Ces balises permettent à MY EXPRESS DRIVER d'améliorer l'expérience des utilisateurs ainsi que l'efficacité de la communication commerciale.

Article 7 – NOTIFICATION

MY EXPRESS DRIVER invite les Clients à l'informer de tout éventuel abus constaté sur l'Adaptation. Un tel signalement n'est qu'indicatif et ne lit en aucun cas MY EXPRESS DRIVER. Toute notification de contenus illicites ou protégés par des droits d'auteur auprès de MY EXPRESS DRIVER doit obligatoirement être formulée par courrier recommandé avec accusé réception au siège social de MY EXPRESS DRIVER et indiquer les informations suivantes :

- la date de la notification ;
- si le notifiant est une personne physique : ses nom, prénoms, profession, domicile, nationalité, date et lieu de naissance ;
- si le notifiant est une personne morale : sa forme, sa dénomination, son siège social et l'organe qui la représente légalement ;
- les noms et domicile du destinataire ou, s'il s'agit d'une personne morale, sa dénomination et son siège social ;
- la description des faits litigieux et leur localisation précise (avec copie de l'adresse URL précise du contenu);

- les motifs pour lesquels le contenu doit être retiré, comprenant la mention des dispositions légales et des justifications de fait ;

- la copie de la correspondance adressée à l'auteur ou à l'éditeur des informations ou activités litigieuses demandant leur interruption, leur retrait ou leur modification, ou la justification de ce que l'auteur ou l'éditeur n'a pu être contacté.

Article 8 – DONNEES PERSONNELLES

Les données traitées, leurs finalités, leurs durées de conservation, y compris après la suppression du compte, et vos droits sont décrits dans la Politique de confidentialité de MY EXPRESS DRIVER, disponible à l'adresse https://myexpressdriver.com/rgpd/.

Article 9 – DUREE, DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les présentes CGU sont applicables pour une durée de cinq ans suivant la suppression du compte par le Client.

Tout litige en relation avec l'utilisation à l'Application est soumis au droit français.

En dehors des cas où la loi ne le permet pas, il est fait attribution exclusive de juridiction aux tribunaux compétents dans le ressort de la Cour d'Appel de LYON.

Article 10 – MODIFICATION DES CGU

MY EXPRESS DRIVER peut modifier les présentes CGU, notamment pour tenir compte de l'évolution de l'Application, de ses services ou de la réglementation. Le Client est informé de toute modification par courrier électronique, au moins quinze (15) jours avant son entrée en vigueur. La version en vigueur est accessible à tout moment sur le site MyExpressDriver.com.

Le Client qui n'accepte pas les CGU modifiées peut supprimer son compte avant leur entrée en vigueur. À défaut, la poursuite de l'utilisation de l'Application après cette date vaut acceptation des CGU modifiées.

Une modification imposée par une disposition légale ou réglementaire, ou par une décision de justice ou d'une autorité, peut prendre effet sans délai.